



Introduction

La Tambourine est un nouveau quartier situé sur les hauteurs de la Commune de Carouge. Construit en quelques années et regroupant aujourd'hui 12 barres d'immeubles résidentiels, près de 1700 habitants, et 4 bâtiments destinés aux Hautes Ecoles, ce quartier a vite acquis la réputation d'une urbanisation manquée.

Après de multiples démarches pour tenter de limiter les dégâts en vain, les habitants se sont réunis les 20 et 21 novembre 2009 en « Ateliers de l'Avenir », pour réfléchir collectivement à la situation et faire des propositions mobilisatrices en vue d'une négociation formelle avec les autorités pour réorienter le développement de leur quartier.

Cette plaquette présente les résultats de ces Ateliers de l'Avenir.





Le contexte

Dans les années cinquante à septante, la parcelle qui accueille aujourd'hui le quartier de La-Tambourine, appartient à la Fondation Battelle, campus de recherche de renommée internationale. Construit par l'architecte genevois Addor, ses cinq bâtiments sont implantés dans un splendide parc sur une colline à la sortie de Carouge.

Après le déclin de ce centre de recherche dans les années nonante, l'Université de Genève loue un, puis des bâtiments, pour y loger temporairement des sections et départements à l'étroit en ville. En 1994, pour maintenir le site de recherche, mais également pour faire face à la pénurie de logements qui prévaut à Genève, le Conseil d'État impose un Plan localisé de Quartier (PLQ) à grande densité, contre l'avis des commissions consultatives et des urbanistes, puis achète les terrains pour un prix très élevé.

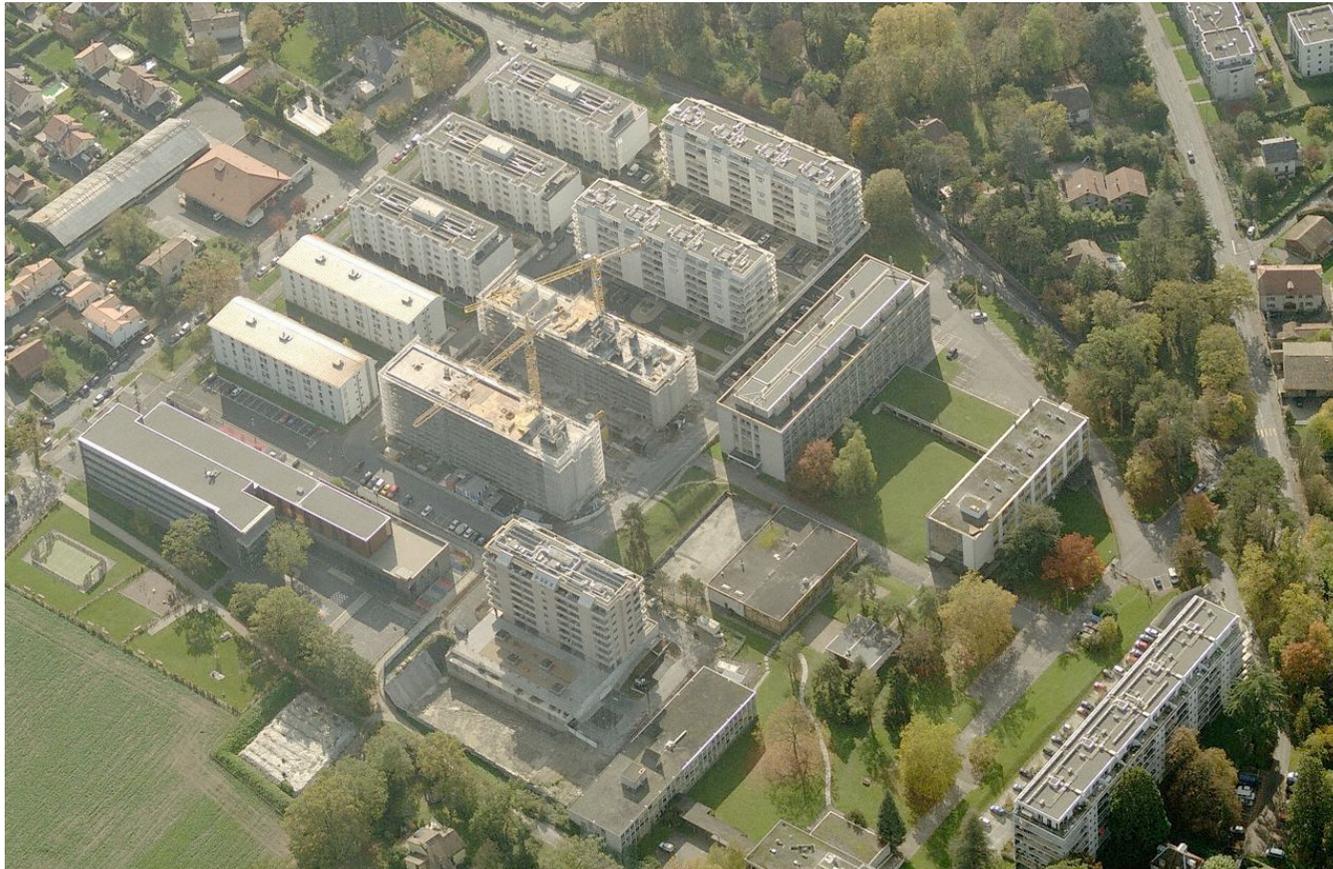
Pour mettre en œuvre le PLQ, l'Etat accorde des concessions à différents promoteurs (vente de parcelles, droits de superficie, soutien à des coopératives) qui construiront entre 2000 et 2009, et sans coordination aucune, douze nouveaux immeubles résidentiels à mixité sociale (coopérative, PPE, LUP, HLM, etc.), alors que des bâtiments supplémentaires, destinés à la recherche et l'enseignement, doivent encore être érigés (cf. projets des deux Hautes Écoles - Université et HEG).

Aujourd'hui, la population du quartier avoisine les 1'700 habitants de différentes catégories sociales, auxquels s'ajoutent plusieurs centaines d'étudiants et autres usagers. Seize immeubles se juxtaposent ainsi les uns aux autres, sans vision globale ni aménagements collectifs pourtant nécessaires à la création d'un quartier urbain, et le PLQ en vigueur prévoit encore des constructions pour les Hautes Écoles. La situation se complique d'autant plus que la parcelle appartient à l'Etat, mais est sise sur la Commune de

Carouge : chaque administration se renvoie la balle lorsqu'il s'agit de trouver des solutions, transformant le domaine public en no mans land abandonné !

Dès l'arrivée des premiers locataires dans le quartier en 2000, les habitants se sont intéressés à leur environnement construit. En constatant l'ampleur du bétonnage progressif mais rapide du quartier, ils se sont mobilisés en association (AQT) et ont lancé en 2001 déjà une première pétition adressée aux autorités cantonales. Réunissant 1000 signatures, ses points forts étaient: opposition au PLQ surdimensionné, nécessité d'un équipement collectif public au centre du quartier, préservation des zones de verdure.

D'autres pétitions suivront (Halte au bétonnage! en 2004, Stop aux nouvelles constructions, 2009), accompagnées ou précédées par des actions citoyennes, sans oublier de nombreuses interpellations des autorités. Avec le temps les revendications se sont certes précisées, les demandes devenant plus élaborées, mais elles s'inscrivent toujours dans la même orientation.





En 2005, une motion du Grand Conseil ouvre une brèche dans les certitudes des planificateurs, en invitant le Conseil d'État à réviser le PLQ : « Il faut réduire le programme d'aménagement et augmenter les espaces libres et accessibles en réactualisant le déplacement des bâtiments de l'Université vers la parcelle attenante ». Saisissant cette opportunité, les habitants convoquent alors une Assemblée générale extraordinaire et débattent des grandes lignes du développement souhaitable du quartier. Face à cela, le Conseil d'État accepte de réviser le LPQ, mais n'abandonne pas pour autant l'objectif de développement des Hautes Écoles : il accepte de remettre le PLQ à l'étude mais exige de maintenir le volume à bâtir prévu pour les institutions de formation.

Depuis lors, différentes versions du PLQ ont été élaborées par les administrations du canton, sans satisfaire ni aux exigences de la Commune de Carouge, ni à celles des habitants.

A ce stade, les habitants considèrent que ce qui est raisonnable de construire dans ce périmètre est réalisé. Il n'y a plus de place pour des extensions des deux Hautes Écoles qui se disputent âprement les espaces. Aujourd'hui, il est urgent d'enfin s'occuper des aménagements extérieurs : créer des chemins piétons, réglementer la circulation motorisée, construire une place centrale qui permette la rencontre entre habitants, usagers, visiteurs,... Le quartier est dans un état déplorable : à défaut d'une place piétonne il y a des labos et baraques abandonnés, un domaine public pas entretenu, des chemins chaotiques pour se rendre à l'école, du parking sauvage un peu partout et un manque d'équipements collectifs évident.

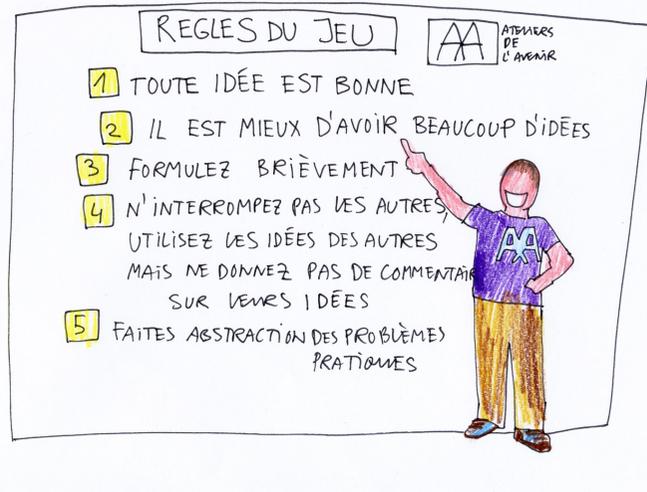
Quant à la Commune de Carouge, elle relève en mai 2009 dans une lettre destinés aux Conseillers d'État Muller et Cramer, que l'objectif d'aménagement initialement poursuivi par les divers PLQ conçus pour ce périmètre - consistant à réaliser un campus universitaire - ne peut objectivement plus être obtenu sans porter gravement atteinte à la qualité de vie de ses habitants.

Face à cette impasse, et en continuité des propositions d'aménagement maintes fois présentées aux autorités, les deux associations représentatives du quartier - l'association des habitants (AQT) et l'association des parents d'élèves (APET), ont jugé opportun d'enclencher un processus participatif méthodique qui permette non seulement de poser un diagnostic sur les problèmes concrets et ressentis qui se posent dans le quartier, mais également de formaliser des propositions légitimes et formelles à négocier avec l'État et la Commune : l'AQT et l'APET ont ainsi organisé les Ateliers de l'Avenir, sorte d'états généraux de l'aménagement et de la vie sociale du quartier, auxquels ont été invités habitants et usagers du quartier, dans le but à terme, de négocier un contrat de quartier avec les autorités communales et/ou cantonales.

Il s'agit aussi d'une dernière tentative pour alerter les autorités : Stop! Nous avons des idées, nous, les premiers concernés, nous voulons être entendus... avant que l'irréparable ne soit commis avec des constructions supplémentaires, et avant que la qualité de vie ne soit gravement compromise par ignorance des besoins essentiels d'un quartier construit à l'aube du XXIe siècle !

Démarche et méthode de travail

Les Ateliers de l'Avenir(AA) correspondent à une méthode qui permet a un groupe de citoyennes et citoyens de faire un état des lieux de leur propre situation, puis de se projeter dans l'avenir en imaginant des projets concrets. A l'issue du processus, les participants acquièrent les ressources nécessaires pour se positionner en partenaire du politique en faisant des propositions qui émanent des acteurs eux-mêmes.



Ce forum à l'intention des citoyens a été inventé dans le cadre du mouvement pacifique, puis développé comme un outil efficace de la démocratie participative dans des domaines très variés. Il se déroule en trois phases bien distinctes : diagnostic - imagination - construction.

Pendant la phase «diagnostic» les participants individuellement inscrivent les problèmes qu'ils perçoivent sur des post-it, qui sont ensuite présentés au groupe et affichés sur des panneaux muraux. Ces problèmes sont ensuite regroupés, catégorisés, priorisés (par vote). Une fois regroupées par thème et en tenant compte du poids de chaque énoncé (nombre de voix), les remarques sont reformulées sous forme de slogans qui constitueront la base de réflexion pour l'étape suivante.

La seconde phase, appelée la phase «imagination», relève du même processus mais les post-it indiquent cette fois des propositions, des moyens pour améliorer la situation actuelle, sans aucune limitation par rapport à une quelconque faisabilité. Toutes les idées sont bienvenues, des plus terre-à-terre aux plus utopiques. Au terme de cette deuxième phase, se profilent un certain nombre de projets peu élaborés.

Lors de la dernière phase, la «construction», les participants sont invités à se regrouper autour de l'un ou l'autre des projets imaginés lors de la phase précédente, et à les développer plus concrètement, c'est-à-dire en tenant compte de leur faisabilité et urgence.



Les Ateliers de l'Avenir (AA) de La-Tambourine se sont déroulés les vendredi 11 (18 h-21 h) et samedi 12 novembre (9h-16h) à l'aula de l'école de La-Tambourine. Ils ont été entrecoupés d'un repas partagé à la Maison de quartier des Grands Hutins.

La préparation a été assurée par les membres des comités de l'AQT et de l'APET, appuyées par M. Laurent DURUZ, consultant au Service «Le Point» du DIP, et spécialisé en la matière, qui a également assuré l'animation des ateliers.



Ont été invités tous les habitants du quartier mais aussi les professionnels intervenant dans le quartier (MQ, école, TSHM), les autorités impliquées (commune de Carouge, urbaniste affecté au quartier) et les représentants des autres usagers (Direction des hautes Ecoles et étudiants).

Les autorités carougeoises et les instituts de formation ont décliné cette offre de réflexion participative (voire courriers en annexe). Ont finalement participé 35 personnes, avant tout habitants, liste en annexe.

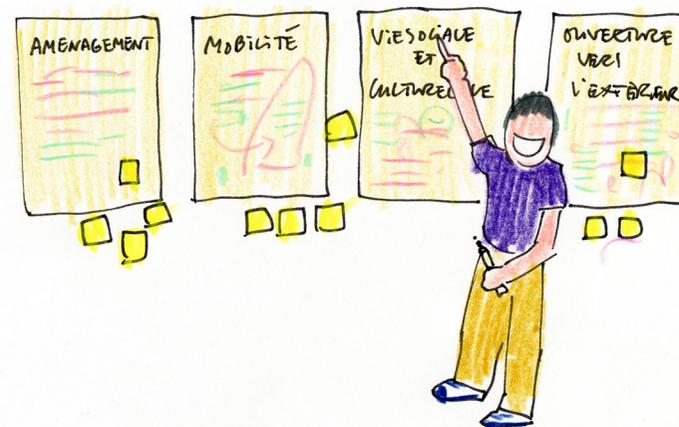
Démarche
et
méthode
de travail

Résultats des Ateliers de l'Avenir

Selon la méthode participative propre aux AA, les réflexions sur le diagnostic de situation puis l'identification des pistes de solutions ont été structurées selon quatre domaines:

1. aménagement
2. mobilité
3. vie sociale et culturelle
4. ouverture vers l'extérieur

Chaque domaine est décrit dans les pages qui suivent.





Aménagement

« Là où le sol s'est enlaidi, là où toute poésie a disparu du paysage, les imaginations s'éteignent, les esprits s'appauvrissent »
Elisée Reclus, géographe.

Lorsque l'on parle d'aménagement, il y a deux possibilités qui s'offrent à nous : un aménagement sommaire, utilitaire, fonctionnel ou un aménagement sensible, pertinent, poétique. Lors des Ateliers de l'Avenir quand nous avons abordé la phase des utopies, il était frappant de constater l'imagination débordante des habitants qui était à l'œuvre : une rivière traversait la Tambourine, les espaces verts étaient dominants, les chemins buissonniers

nombreux, les voitures ne traversaient plus le quartier et un café associatif, jouxtant une pataugeoire, était érigé sur la place centrale, lieu de rencontre naturel auquel tous les chemins mènent. Les gens imaginaient naturellement un lieu dans lequel la poésie avait son mot à dire, sentant que dans ce « lieu utopique » les esprits seraient stimulés et l'imagination dynamique. Car il ne faut pas s'y tromper, c'est lorsque ces ingrédients sont réunis, lorsqu'ils ont été pensés, qu'un quartier peut trouver une organicité et un souffle de vie où chaque habitant porte le projet urbanistique parce qu'il s'y sent respecté en tant qu'individu et qu'il y évolue avec plaisir. Lorsqu'il a fallu revenir à un projet plus concret, les esprits n'ont pas tari de perspicacité pour tenter de dénouer l'imbroglio urbanistique dans lequel se trouve le quartier.



Les circulations des voitures ont été modifiées et limitées à 15 km/h, le parc de Battelle est fermé aux voitures montant depuis le rondou, il retrouve sa dimension de parc. Plusieurs chemins piétons et cyclistes sont créés (voir le chapitre mobilité). La place centrale a été conservée avec son incontournable café associatif, lequel jouxte une patageoire, la place est largement arborisée et la verdure y est dominante. Le site universitaire fait partie intégrante du quartier vu que la place centrale se trouve sur «son» terrain et il devient le pôle de rencontre des différentes populations vivant où fréquentant le quartier.

Des solutions ont été apportées pour chaque point nécessitant une amélioration ou un réaménagement. Mais surtout, tout a été pensé dans une dynamique visant à créer de la convivialité, de la beauté et le sentiment de vivre dans un quartier aménagé pour les personnes et non pour les voitures. Un quartier exemplaire, à l'image des éco-quartiers, où l'individu trouve sa place.

En résumé, voici les points importants relevés par les habitants

- Que l'espace piétonnier soit clairement séparé de l'espace automobile.
- Que l'espace vert en pleine terre soit augmenté plutôt que diminué.
- Que l'on puisse circuler à pied dans le quartier par divers chemins et qu'il n'y ait pas de zones fermées.
- Que le site universitaire assume son rôle géographique de centre du quartier et qu'il ne soit pas fermé sur lui-même.
- Qu'il n'y ait plus de nouvelles constructions importantes, hormis l'espace de la place centrale avec son bistrot associatif et petits commerces
- Qu'il n'y ait plus de bétonnage
- Qu'il y ait des bancs disposés dans tout le quartier, ainsi que des poubelles

- Que la voirie soit opérationnelle dans tout le quartier, y compris sur le site universitaire.

Pour que ce projet se concrétise, des objectifs à court et long terme ont été posés. Une liste des personnes à impliquer a été élaborée et les moyens nécessaires à mettre en œuvre ont été identifiés.

Les objectifs à court terme

- ♦ Passage de la parcelle en domaine public
- ♦ Destruction du laboratoire Battelle
- ♦ Protection des arbres existants
- ♦ Abandon de nouvelles constructions (Uni-HEG)
- ♦ Demande d'un bilan urbanistique
- ♦ Obtention d'un plan urbanistique tenant compte des demandes et conclusions des habitants
- ♦ Rôle de partenaire reconnu pour être entendus sur nos besoins

Les objectifs à long terme

- ♦ Construire la place, le café associatif, la pataugeoire
- ♦ Planter des arbres, faire foisonner les plantes et la verdure
- ♦ Créer les chemins piétons et cyclistes
- ♦ Installer du mobilier urbain (bancs, luminaires...).

Pour réaliser ces objectifs toute une série d'acteurs doivent s'impliquer : les habitants à travers les associations du quartier, les Hautes écoles, la Maison de quartier, mais aussi la ville de Carouge et l'État de Genève. De plus, les associations ayant de l'expérience dans le domaine des éco-quartiers seront d'un précieux recours.

Mais toutes ces institutions et associations devront nécessairement collaborer avec des professionnels ayant les compétences requises, pour trouver des appuis politiques et pouvoir compter sur des personnes assurant une certaine continuité dans, mais aussi en dehors, de leur strict cadre professionnel.

La réussite de l'aménagement du quartier et donc la qualité de vie des personnes qui y habitent, y travaillent et y étudient, dépendra en grande partie de la qualité d'écoute bienveillante de nos édiles et des directions des Hautes écoles. Car sans la prise en compte des propositions élaborées par les habitants, le quartier sera un quartier sinistré.

Aménagement

12



Une mobilité douce pour un quartier avec moins de voitures



La planification d'un quartier où les réseaux carrossables cyclables et piétons répondent aux besoins et satisfont l'ensemble des habitants représente un grand défi pour les urbanistes. Repenser un quartier qui a été conçu sans attention aux enjeux de la mobilité est encore plus délicat.

Notre quartier de La-Tambourine rêve d'un avenir où toutes les tendances coexistent dans le respect mutuel, et pour cela, il faut qu'une réflexion soit entamée. C'est un souhait que nous voudrions voir se réaliser rapidement, car la situation actuelle est désolante.

Quelques faits

- Le petit 10% d'habitants de la commune de Carouge que nous représentons, se partage une seule rue, qui a été mal planifiée depuis le début pour ne pas heurter les habitants des communes voisines : elle est sans issue, mal entretenue, sans trottoirs, et débouche sur un carrefour quotidiennement congestionné.
- Lorsqu'ils circulent à pied, les trois quarts des habitants doivent parcourir un chemin impraticable par temps de pluie et à moitié éclairé de nuit.
- Toutes les zones vertes bordant la rue sont squattées en permanence par les parqueurs sauvages, la plupart usagers temporaires du quartier (étudiants notamment), car il n'y a pas de barrières qui puissent l'empêcher ni de contrôle par les autorités.
- Le nombre de parking pour visiteurs est trop restreint par rapport au nombre d'habitants.
- Il n'y a pas de signalisation adéquate, ni d'obstacles pour freiner l'ardeur des pilotes.
- Il n'y a aucune limitation de vitesse dans notre rue même en sachant qu'elle est parcourue par de nombreux petits écoliers. Sans compter avec le trafic qui vient s'y ajouter, aux heures de pointe, à cause des parents qui déposent leur enfant en voiture !
- Il n'y a pas de parkings pour vélos.

Tendance générale

Trop de voitures qui roulent trop vite et beaucoup de problèmes de parking.

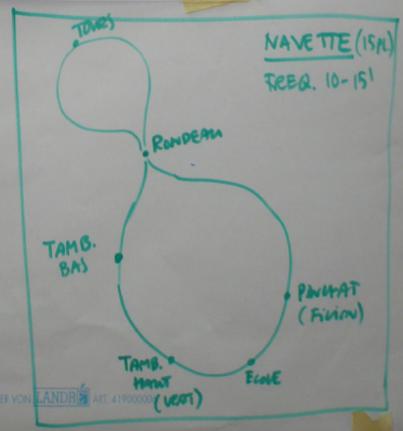
Les habitants se sont prononcés !

- Pourquoi ne pas percer des issues pour la rue de la Tambourine sur la route de Troinex et le Chemin Vert ? On diminuera fortement la circulation et rendra la rue le long de l'école piétonne. Dans le même sens, les deux rues au nord et au sud des quatre immeubles LUP+PPE pourraient devenir semi-piétonnes. Tout cet espace deviendra ainsi une prolongation bienvenue de la place centrale.
- Nous voudrions avoir des chemins cyclables bien signalisés à côté des chemins piétons et de la rue.
- Quant au contrôle de la vitesse il faut des chicanes à l'intérieur du site et des radars intelligents sur la route des Drize. Cette dernière mesure permettra aussi de diminuer le bruit (actuellement les normes cantonales sont outrepassées), car les voitures (et motos) libérés après le Rondeau de Carouge ne soucient guère du confort des gens habitant le long de la rue.
- Nous voudrions des nombreux chemins piétons qui passeraient à travers le parc pour le loisir des habitants, des usagers et des visiteurs.
- Une navette 15 places à fréquence de 10 ou 15 minutes pourrait circuler entre notre quartier et le centre de Carouge. Ou alors la desserte des bus périphériques pourrait assurer une fréquence urbaine.
- Mobility® ou un autre prestataire de covoiturage pourrait être approché pour étendre son offre au quartier en stationnant des voitures dans le périmètre.

Concernant la gestion des parkings

- les places de stationnements de la FULE pourraient être transformées en parking visiteurs. (Actuellement ces places sont sous-occupées étant trop chères pour les étudiants.)
- Derrière l'immeuble de la CIA il y a 24 places de parking. On peut convertir la moitié en parking pour visiteurs, sans pour autant gêner les deux institutions communales (MQ et EVE) dans leur fonctionnement.
- Pour éviter que les ménages gourmands en voitures (3 et plus) ou des étudiants ne squattent pas ces places, un macaron R (pour résidents) pourrait être introduit.
- Si toutes ces propositions (combinées avec le parking de services prévus à l'est du bâtiment A) ne suffisent pas, un parking souterrain, avec accès périphérique, pourrait être planifié au moment de la réhabilitation des bâtiments C+E+F.





Mobilité

Vie sociale et culturelle

Constat

Notre quartier se caractérise par une densité élevée (près de 1700hab.) et une mixité sociale voulue par les autorités, mais il est sous équipé en infrastructures et animations collectives capables de favoriser la rencontre et l'intégration (pas de lieu de rencontre central, pas de café). La cohabitation est en effet délicate entre les enfants jouant joyeusement et les personnes supportant mal le bruit, comme entre personnes d'origine et de cultures différentes, aux modes de vie et aux rythmes distincts.

Sans lieu ou occasion pour se rencontrer, se détendre et partager, les gens se jugent, se condamnent, s'excluent en se plaignant les uns des autres; l'intolérance augmente au dépens du respect des différences et de l'intégration. Nous percevons un risque de détérioration du climat social et d'exclusion. Et même si la nouvelle Maison de quartier est un net plus pour ce qui est des ados, elle ne peut répondre aux besoins de l'ensemble des habitants, et ne peut oeuvrer que dans la limite de ses heures d'ouverture.



Projet

Nous souhaiterions donc doter le quartier d'infrastructures et d'animations collectives favorisant globalement les échanges entre habitants, histoire de se rencontrer, de pouvoir se détendre, partager, s'amuser, avoir ainsi l'occasion de mieux se connaître, mieux se comprendre, et donc mieux cohabiter.

Par infrastructures et animations nous entendons

1) l'aménagement d'espaces publics collectifs :

une place publique piétonne, sécurisée et arborée, avec un petit tea-room ou bistrot + terrasse où l'on pourrait se retrouver autour d'un verre (et d'une pâtisserie), un point d'eau (petite pataugeoire sur la place ou dans le parc pour les enfants).

2) mais aussi l'organisation d'animations collectives :

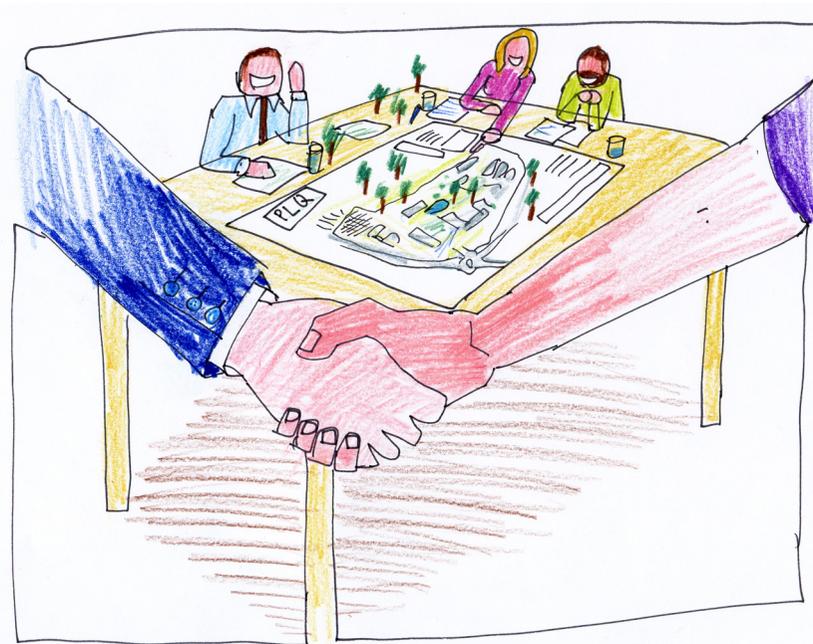
un site internet « vivant », (grâce auquel on pourrait déposer des annonces, favoriser l'échange de services, mobiliser des bénévoles pour les fêtes, etc.), des événements ponctuels par et pour les habitants (fête(s) du quartier, tournoi de foot, animations artistiques sur l'espace public, troc d'affaires d'enfants - avec Carouge -, thé dansant, etc.), des cours par et pour les habitants (taï-chi, art, sport, etc.), un conseil de quartier périodique, accompagné d'une charte de quartier.

3) Dans l'attente (déjà trop longue) de la place publique et du tea-room comme lieux d'échange « naturel », la nouvelle Maison de quartier pourrait à notre avis jouer un rôle plus large dans le quartier, par exemple grâce à un élargissement des heures d'ouverture. En tout cas, l'AQT et l'APET (déjà bien actives) espèrent pouvoir collaborer avec l'équipe de la MQ et les travailleurs sociaux pour animer plus globalement le quartier.



Vie sociale
et
culturelle





Ouverture vers l'extérieur

Constat

Le Plan localisé de quartier (PLQ) de 1994 est reconnu depuis plusieurs années, autant par les habitants que par les autorités et les experts, comme contraire à une vision moderne de l'urbanisation et se révèle inadapté à une vie de quartier conviviale.

Pourtant les relations entre l'Association du quartier et les divers intervenants se révèlent peu fructueuses jusqu'à présent. L'assemblée, proposée en 2005 par la direction de l'aménagement du territoire de l'État, et qui devait réunir l'ensemble des partenaires autour d'une table ronde, n'a jamais été

convoquée. Nous avons l'impression que les HES ne se sentent pas concernées par la vie et l'avenir du quartier. De surcroît, les HES et l'université refusent tout dialogue avec nous en mettant en avant leur dépendance face à leur patron-proprétaire, le DIP, ou l'État tout court.

Certains soutiennent que l'ancien PLQ est immuable... L'État et les Hautes écoles se cachent alors derrière la situation légale pour justifier certains projets, au lieu de tenir compte des maintes initiatives des habitants qui demandent une véritable révision. Quant au domaine public, l'actuel (l'État de Genève) et le futur (la commune de Carouge) propriétaire se renvoient la balle au lieu d'adresser les problèmes en collaboration avec les habitants.

Or, le quartier est excentré par rapport au Vieux Carouge, et surtout délaissé : il manque d'entretien par le service de la voirie, le parking sauvage n'est pas sanctionné, l'éclairage public n'est pas suffisant. Il en résulte un sentiment de manque de sécurité.

Et ce malgré les efforts des habitants qui ont réagi activement par plusieurs actions concrètes et bien justifiées, dont notamment :

Vers
l'extérieur

- Pétition pour garantir la sécurité aux alentours de l'école de la Tambourine
- Démarches pour réclamer plus d'éclairages dans le quartier
- Journée de nettoyage du quartier suivi d'un entretien avec des responsables de la voirie (État et commune) qui a abouti à quelques améliorations sensibles (installations de candélabres et de ronds points devant l'école).

Le besoin d'amélioration reste criant !

Comment s'assurer d'une meilleure collaboration de tous les intervenants sur le site ?

Comment intégrer les habitants de ce quartier afin qu'ils se sentent vraiment carougeois ?

Comment faire connaître notre quartier et en être fier ?

Notre réflexion s'est aussi portée sur l'ouverture du quartier aux autres habitants de Carouge, et sur l'écho auprès de personnes venants d'ailleurs.

Projets

1) Projet «fête»

Pour « ouvrir » le quartier et créer un lien avec l'ensemble de Carouge, nous souhaiterions organiser la Fête du 1er août (2010 ou 2011) à La-Tambourine.

Il nous faudra, pour cela, obtenir l'accord et le soutien du Conseil municipal et de l'administration carougeoise. Nous aurons besoin du concours des associations, particulièrement du corps des sapeurs-pompiers de Carouge, qui joue un grand rôle dans cette fête. Il faudra déterminer l'endroit le plus adapté aux activités de cette soirée : buvettes, piste de danse, feu de joie, feux d'artifices.

Pour l'heure, deux possibilités sont envisageables :

- l'esplanade de la maison de quartier, qui offrira les infrastructures nécessaires (cuisine, toilettes, etc.) ou
- l'endroit de la future « place centrale » au milieu des immeubles d'habitation, qui - même provisoirement aménagée - pourrait constituer un symbole fort.

En déplaçant la fête nationale dans notre quartier, les autorités exprimeraient ainsi leur appui et donnerait une meilleure visibilité à La-Tambourine en tant que quartier carougeois à part entière.



2) Projet dialogue

Afin de nouer le dialogue avec les HES et l'Université, nous aimerions faire se rencontrer les personnes qui vivent et travaillent sur le site pour identifier les besoins communs : professeurs, enseignants, étudiants, personnel administratif et technique et habitants. Tous bénéficieraient d'une réflexion sur un aménagement raisonné du parc et sur les besoins en infrastructures et en transports publics.

Et ensemble et d'une seule voix, nous aurons plus de chances de nous faire entendre et donc, plus de chances de faire aboutir des idées constructives.



Vers
l'extérieur

Vers
l'extérieur

22





Perspectives

A l'issue de ce travail collectif mené à travers le processus des AA, les propositions des habitants sont synthétisées ainsi :

[pour un quartier urbain agréable à vivre]

- ♦ arrêt de nouvelles constructions (Université et HEG)
- ♦ construction de la place centrale du quartier avec un équipement collectif adéquat
- ♦ intégration de l'AQT dans les réflexions sur l'aménagement extérieur du site
- ♦ préservation de la végétation existante

[pour un quartier vivant et convivial]

- ♦ équipement immédiat - même provisoire - d'une place centrale avec point de rencontre (tea-room, bistro ou commerce).
- ♦ aide à la promotion d'activités culturelles, sportives et de détente

[pour un quartier à mobilité douce]

- ♦ garanties quant à la sécurité et au confort des chemins piétons
- ♦ diminution de la circulation et de la vitesse du trafic motorisé dans le quartier et sur les routes adjacentes (Drize et Troinex)
- ♦ disparition du trafic automobile aux alentours de l'école

[pour un quartier accueillant et reconnu par ses partenaires]

- ♦ organisation du 1er août de la Commune de Carouge dans le quartier
- ♦ Réunion des représentants des personnes qui habitent, travaillent et étudient dans le quartier.

Si l'on compare les recommandations issues des AA et les premières revendications exprimées par les habitants en 2000, on constate une grande continuité et cohérence, qui vont dans le sens d'un arrêt des constructions et d'un besoin d'aménagements collectifs.

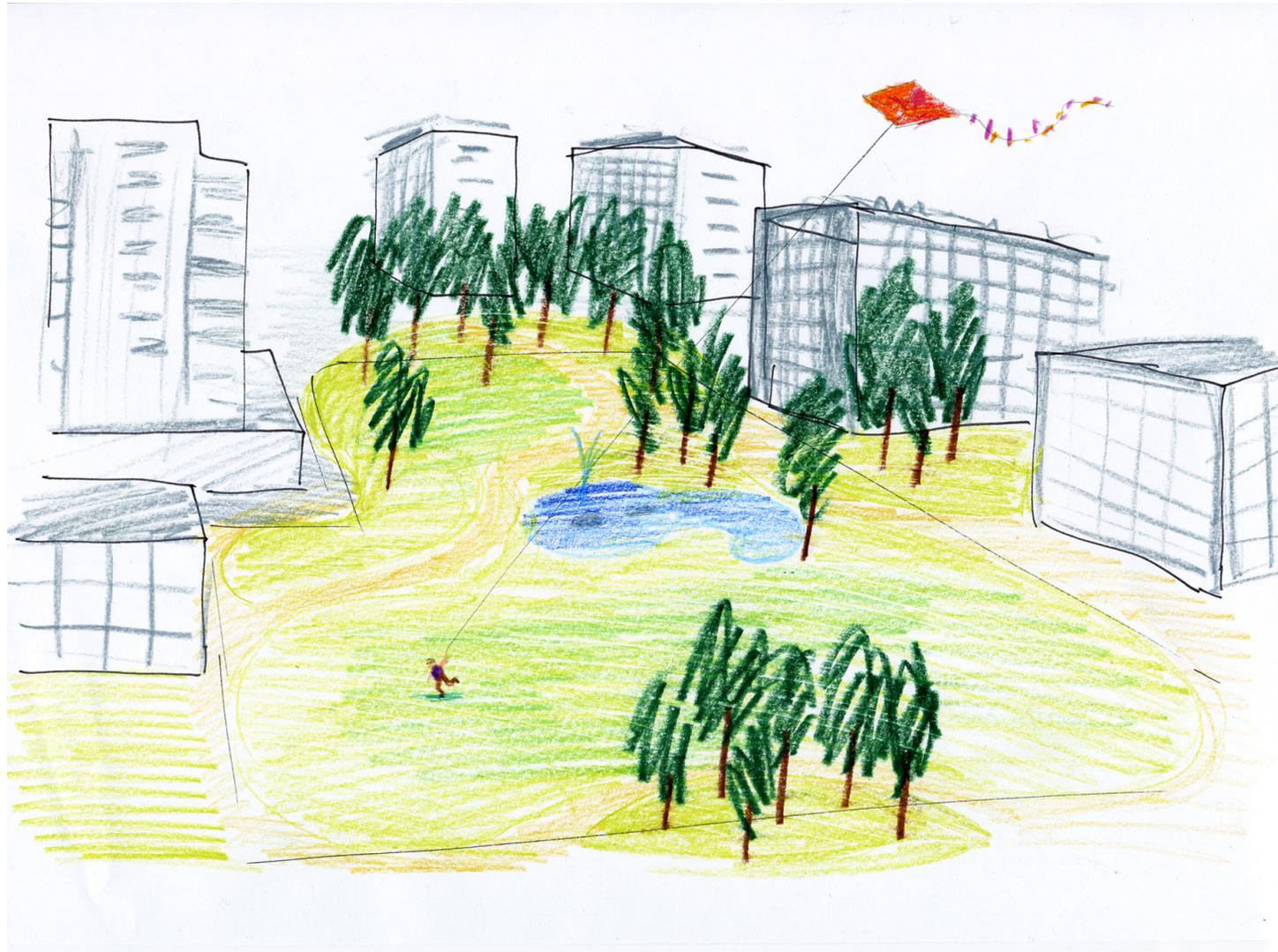
Toutefois, suivant que l'on habite dans le haut ou dans le bas du quartier, la perception de son environnement est très différente. Le haut du quartier est sur-bétonné, le sol est scellé, alors que sur le bas, des espaces de verdure sont encore préservés. Cette donnée affecte la façon d'envisager les problèmes: dans le bas du quartier, les habitants s'inquiètent surtout des constructions à venir et de la dégradation de l'environnement qui en découlerait ; dans le haut du quartier, où la densité est déjà maximale, c'est le sentiment d'être à l'étroit dans le béton qui préoccupe, ainsi que la cohabitation qui s'avère parfois difficile entre les différentes populations occupant les immeubles (mixité sociale).

Comme l'indiquent les propositions amenées lors des AA, il apparaît dès lors très important pour éviter une détérioration du climat social global, d'une part empêcher de nouvelles constructions, et d'autre part créer une « centralité », un espace public au centre du quartier.

Cette place doit relier les différentes parties du quartier, créer une sorte d'homogénéité au lieu d'une juxtaposition de petites parcelles n'ayant pas de lien entre elles, et ne doit pas se résumer à une cour d'école des HEG (c'est ce qui se dessine si les constructions prévues sont réalisées). Cette place doit également permettre une cohabitation voulue et souhaitable entre les habitants eux-mêmes, et entre les habitants et autres usagers (enseignants-étudiants). La continuité des zones de verdure, du rondou de Carouge jusqu'au chemin Vert, en est une condition supplémentaire.

Face à ces constats, et sur la base des éléments suggérés par les habitants lors des Ateliers de l'Avenir, nous avons bon espoir que non seulement les membres du Conseil municipal et administratif de la Ville de Carouge, en grande partie acquis à notre cause, mais aussi les députéEs au niveau cantonal et le Conseil d'État, nous entendent et saisissent l'opportunité de rouvrir le dossier Tambourine-Battelle, et acceptent de conclure un « contrat de quartier », formalisant et garantissant les objectifs selon les accords que nous trouverons.



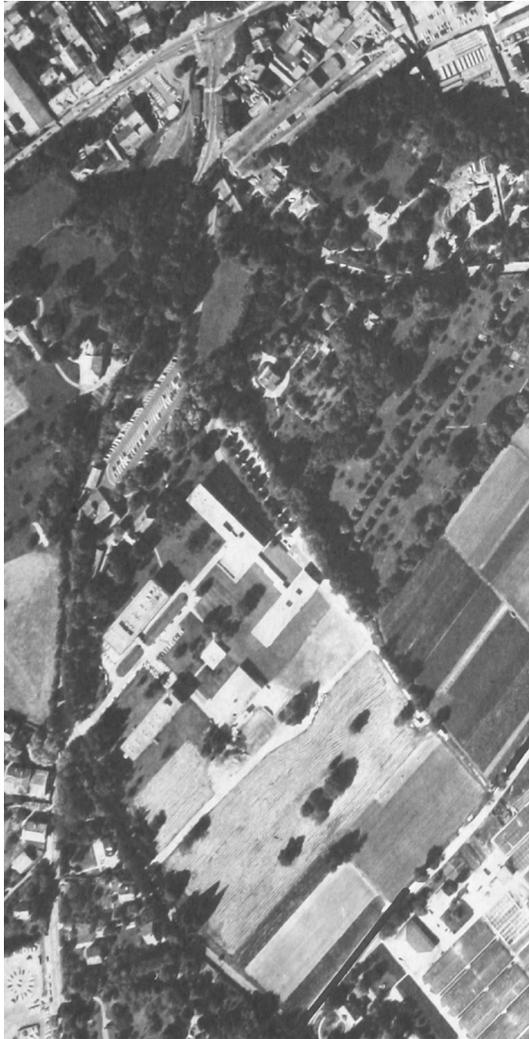


Perspectives



ANNEXES





CHRONOLOGIE D'UN SAUVETAGE POSSIBLE

1952 L'institut privé de recherche «Battelle» s'installe sur la colline dans un site construit par l'architecte G. Addor.

1987 «Battelle» sous-loue pour la première fois des locaux à l'Université.
Par la suite, l'Uni utilise des bâtiments sur le site Battelle pour y loger à tour de rôle des instituts et services en attendant un meilleur emplacement.

1992 C'est ainsi qu'en cette année 1992, la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève est regroupé à Battelle avant de prendre ses quartiers à Uni MAIL et Uni PIGNON.

1994 Le PLQ pour le quartier Tambourine (= site, parc Battelle) entre en vigueur.

1999 La HEG (Haute école de gestion regroupant les trois filières Information documentaire, informatique de gestion, économie d'entreprise) s'installe dans le bâtiment F, libéré par l'Uni.

2000 Les premiers habitants arrivent dans les logements de la COPLOG en haut du périmètre.

Achat du terrain Battelle par l'Etat pour 120 millions.

Destruction d'un premier bâtiment (B) de l'institut Battelle et construction d'un bâtiment de logement en bas du périmètre (propriétaire CIA, caisse de retraite du personnel de l'Etat).

1e pétition des habitants du quartier demandant un plan directeur en estimant le PLQ en vigueur comme surdimensionné.

- 
- 2003 Ouverture de l'école primaire de la Tambourine.
- 2004
novembre Assemblée d'information à la Tambourine: Présentation d'un Plan de Coordination du quartier. La Conseillère administrative de la ville de Carouge, Mme Meyer, dit à cette occasion que le *quartier était le pire exemple d'urbanisation du canton.*
- 2e pétition des habitants** de la Tambourine : «Halte au bétonnage!»
- 2005
printemps Alertés par l'AQT, le Conseiller d'Etat Moutinot, responsable de l'aménagement du territoire, et la Commission des travaux du Grand conseil viennent enfin sur place visiter le site.
- juillet Le Grand Conseil vote une motion qui demande la révision du PLQ94 : il faut réduire le programme de construction sur le site et déclasser le terrain sur le plateau de Pinchat pour y transférer les activités de l'Uni.
- octobre **Le Conseil d'Etat décide de modifier le PLQ en vigueur depuis 1994** : il faut dédensifier, mais préserver les droits à bâtir (mission impossible, car contradictoire).
- novembre Assemblée générale extraordinaire de l'AQT. En présence de plus de 110 personnes, l'AQT décide des grandes orientations à défendre à l'avenir auprès des autorités. Il est demandé
- que tous les projets de densification des bâtiments universitaires et des HEG soient stoppés en attendant qu'un compromis soit trouvé pour l'aménagement à venir de notre quartier;
 - qu'aucun nouveau parking soit créé;
 - que le quartier soit doté d'une place centrale libre de voiture en préservant la végétation existante;
 - que la circulation des piétons et cycles soit facilitée à l'intérieur du périmètre et une gestion rigoureuse des parkings mise en place;
 - que la fréquence des véhicules TPG soit augmentée sans pour autant rentrer dans le parc



2006 Lors d'un concours d'architecture le projet pour un nouveau janvierbâtiment pour la HEG est choisi, sans connaître le futur aménagement global du quartier!

avril - Cinq rencontres ont lieu entre l'AQT et des représentants
juillet de l'Etat dont le nouveau coordinateur pour Battelle désigné par le CE, M. G. Albert.

septembre Présentation de l'étude prospective du bureau J.J.Oberson, mandaté par l'Etat.

octobre Une AG extraordinaire de l'AQT débat et décide des réponses à transmettre à l'Etat concernant les propositions faites par le bureau Oberson en se basant sur les grandes orientations décidées en novembre 2005.

Novembre Le chantier des Grands-Hutins s'ouvre en bas du périmètre de Battelle. Y seront construits la nouvelle Maison de quartier et un espace de vie infantine (EVE).

2007 Sans réponse suite au courrier déjà envoyé en mai 2006,
mars l'AQT écrit une nouvelle fois au Conseiller d'Etat Cramer.

.....Pendant de longues années l'Etat n'a exercé aucune coordination des activités urbanistiques dans ce périmètre et nous avons dû constater avec effroi qu'un nouveau PLQ se dessinait sans avoir une vue d'ensemble des projets des Hautes écoles.

.....Monsieur le Président, les habitants du quartier attendent de vous maintenant une intervention forte auprès des services de l'Etat et des Hautes écoles pour qu'une vision globale puisse se dégager et ainsi orienter la mise sur pied du nouveau PLQ. Sans cela nous seront confrontés à un deuxième PLQ qui aggravera encore la situation déjà fort peu enviable du quartier.

Dans sa réponse un mois plus tard, le Conseiller d'Etat Cramer nous rassure en disant que nous étions consultés et tout allait pour le mieux.

avril La direction de l'Aménagement du Département du territoire envoie en consultation technique aux services de l'Etat et de la Commune, une première version du futur PLQ.
Nous recevons une copie à usage interne.

4 juin Le comité et les membres du groupe PLQ de l'association rencontrent une dernière fois des représentants de l'Etat dont le coordinateur M. Albert.

Nous avons fait savoir aux deux représentants de l'Etat, que:

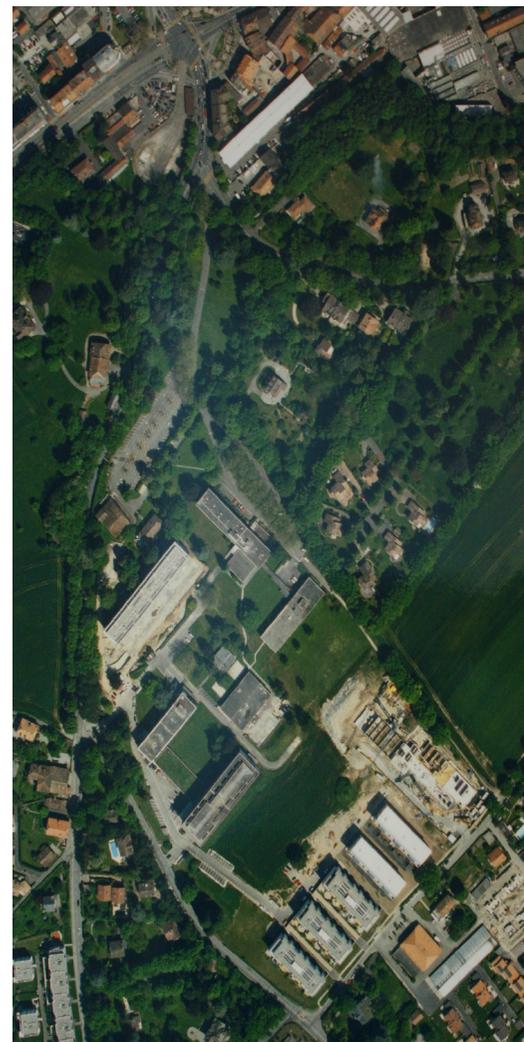
1/ nous ne pouvons accepter que le PLQ modifié ne comprenne pas l'ensemble du périmètre de l'ancien PLQ94. Sont exclus toute la partie basse du périmètre, y compris le nouveau bâtiment HEG à construire. [Une maquette à l'échelle 1/500 nous a été présentée qui se limite au strict centre de Battelle ne permettant pas d'avoir une vision globale du quartier.]

2/ de nos demandes et remarques formulées à la suite d'une série de rencontres avec le coordinateur Battelle de l'Etat entre avril et juillet 2006 aucune n'a été retenue.

octobre Retrait de la première version du PLQ; les services de l'État doivent étendre le périmètre du PLQ en révision au même territoire que celui de 1994; et une étude d'impacte environnemental est exigée.

Demande de permis de construction pour le bâtiment HEG et d'un parking souterrain (77 places) est déposée au DCTI.

novembre Suite au dépôt de la demande d'un permis de construction pour le bâtiment HEG et d'abattage d'arbres, des observations sont envoyées aux départements (DCTI et DT). Cette démarche permettra ultérieurement de faire recours contre une décision en la matière.





2008
février - mars La commission d'urbanisme de la commune de Carouge est informée sur une **nouvelle (2e) version de PLQ**. Elle est quasiment identique à celui d'avril 2007. Rencontre du coordinateur Battelle avec l'AQT au même sujet. Conclusion de l'AQT : rien de nouveau! Aucune de nos demandes n'a été retenue.

avril A la suite d'une séance fin mars avec le coordinateur du DCTI, l'AQT envoie par écrit à l'intention du département des «propositions de dernière chance» : déplacement du bâtiment HEG à construire vers le bâtiment C, parking sous l'immeuble même et suppression du bâtiment F2.

[Enquête publique du nouveau Plan directeur de la commune; l'AQT envoie une prise de position.]

Invité à l'AG annuelle en mars le CA M. Nobs de Carouge s'engage sous pression des habitants à recevoir et à acheminer vers les autorités cantonales compétentes une lettre avec nos doléances contenant l'ensemble de nos demandes faites aux autorités tout au long des dernières années.

mai - juin Le DT accepte une partie de nos proposition faites en avril et s'attèle à une 3e version du PLQ. Le CM de Carouge de fin juin est saisi d'une proposition individuelle du PDC invitant le CA à donner suite aux demandes et propositions de l'AQT (lettre de doléances de fin avril). Pas d'opposition.

La construction des deux LUP (Logement d'utilité publique) se terminent.

juillet La commune envoie deux lettres au CE Cramer (PLQ et aménagement/entretien) dans lesquelles le CA et le CM s'engagent à soutenir et défendre les revendications/propositions de l'AQT!

2009
février

Présentation de la 3e version du PLQ à l'AQT - Nouveau : 1/ le bâtiment F2, introduit par Le bureau Oberson, disparaît suite à nos propositions au printemps 2008 2/ la bâtiment G prévu dans la butte au sud de la place reçoit un rez-sup coupant la vue d'en haut sur la future place centrale.

mars

Lors de l'AG annuelle l'AQT lance l'idée d'organiser des Ateliers de l'Avenir en automne avec le concours de M Duruz du Point (DIP).

Prise de position de l'AQT adressée au coordinateur Battelle du DCTI concernant la dernière mouture du PLQ. Déception que notre proposition de compromis relatif au bâtiment HEG, càd, son déplacement vers le sud et la suppression ou déplacement du parking souterrain n'ait même pas été prise en considération.

mai

La Commune écrit aux CE Cramer et Muller : la 3e version du PLQ (29721) ne répond pas aux attentes de la commune ni à celles de l'AQT. Regrette que l'on n'étudie pas les propositions faites par l'AQT concernant le bâtiment HEG. De plus, la réalisation initialement poursuivie consistant à réaliser un campus porte gravement atteinte à la qualité de vie de ses habitants. Suit un inventaire de 72 problèmes que la commune veut voir résolus avant la cession du domaine public en main de la commune.

Vu l'état de saleté du quartier (ni commune ni État n'interviennent) l'AQT organise une journée de poutze.

40 ménages signent un recours contre l'autorisation de construire le bâtiment HEG et l'abattage d'une douzaine d'arbres délivrée par le DCTI.

Sécurité routière : Pétition munie de 500 signatures, lancée par l'APET (Association des parents d'élèves de la Tambourine) en avril et soutenue par l'AQT, est transmise officiellement en présence des trois CA de Carouge au président du GC.

juin

Le non-respect de la vitesse et le parking sauvage créent un tel ras-le-bol chez les habitants qu'à trois reprises des petites actions citoyennes sont entreprises : silhouettes d'enfants, d'abord posées puis vissées, peintures à l'eau appliquée aux voitures mal parquées, etc.

août

En réponse à la pétition, la Commune, sans demander une autorisation à l'État, réaménage l'espace routier devant l'École. C'est mieux qu'avant, mais vite fait et mal fait, sans concertation.

Le dernier immeuble d'habitation sur le site Battelle est terminé.

octobre Démarrage, sans information au public, d'un chantier important pour construire une galerie technique souterraine entre les bâtiments D et C.

Inauguration de la MQ et l'EVE des Grands-Hutins avec stand d'info et affiches de l'APET et AQT.

Projet de loi pour un crédit de 52mio d'investissement pour la construction du bâtiment B (HEG). Audition de l'AQT devant la commission des travaux du GC à Battelle. Seulement les Verts et les Socialistes vont voter contre. Pour accueillir les députés, petite manif sur l'emplacement du futur bâtiment.

novembre **3x3 heures d'Ateliers de l'avenir.** 35 personnes participent. HEG refuse de venir, la MQ s'engage dans le processus. La Commune se fait représenter par une employée des Affaires sociales en argumentant que l'engagement pour un Contrat de quartier (comme souhaité par l'AQT) n'était pas envisageable pour le moment.

décembre **Pétition au CM de Carouge pour soutenir l'AQT** dans son refus de toute nouvelle construction. Tous les partis représentés au CM soutiennent. Le CA est invité à écrire au GC et CE dans ce sens.

2010
février Conformément aux décisions du CM, la commission des pétitions élargie auditionne des hauts fonctionnaires de l'État (DCTI, Mobilité, Paysage et Nature, Aménagement) et les pétitionnaires de l'AQT. A la suite une deuxième lettre est envoyée par le CA au président du Grand Conseil en demandant de sursoir au vote du crédit de construction pour le nouveau bâtiment des HEG. Avant de construire il faut un nouveau PLQ.

mai Le crédit de construction figure à l'ordre du jour du Grand Conseil pour sa session de mai.....?





Pétition des habitants du quartier de la Tambourine

au Conseil municipal de la commune de Carouge

Les habitants du quartier

- Vu la pétition des habitants de 2001 (967 signatures) s'opposant au PLQ de 1994 surdimensionné qui conduirait à une péjoration des conditions de vie;
- Vu la pétition des habitants de 2004 (120 signatures) s'inquiétant du bétonnage du quartier;
- Vu la motion du Grand Conseil de juin 2005 invitant le Conseil d'État à réviser le PLQ, à dédensifier le quartier et à déplacer les activités de l'université;
- Vu la lettre adressée au mois de juillet 2008 au Conseil d'État par le CA de Carouge au nom du Conseil municipal demandant *que les affectations et les projets de densification soient revus en fonction des demandes de l'Association des habitants du quartier (AQT)*;
- Vu le message du mois de mai 2009 envoyé par le CA de Carouge au Conseil d'État constatant *que l'objectif initial consistant à réaliser un campus universitaire ne peut objectivement plus être obtenu sans porter gravement atteinte à la qualité de vie des ses habitants*;
- Vu l'avancement de la discussion sur le développement et renforcement souhaitable du campus universitaire le long des deux rives de l'Arve (PAV, cité des sciences, Jonction)

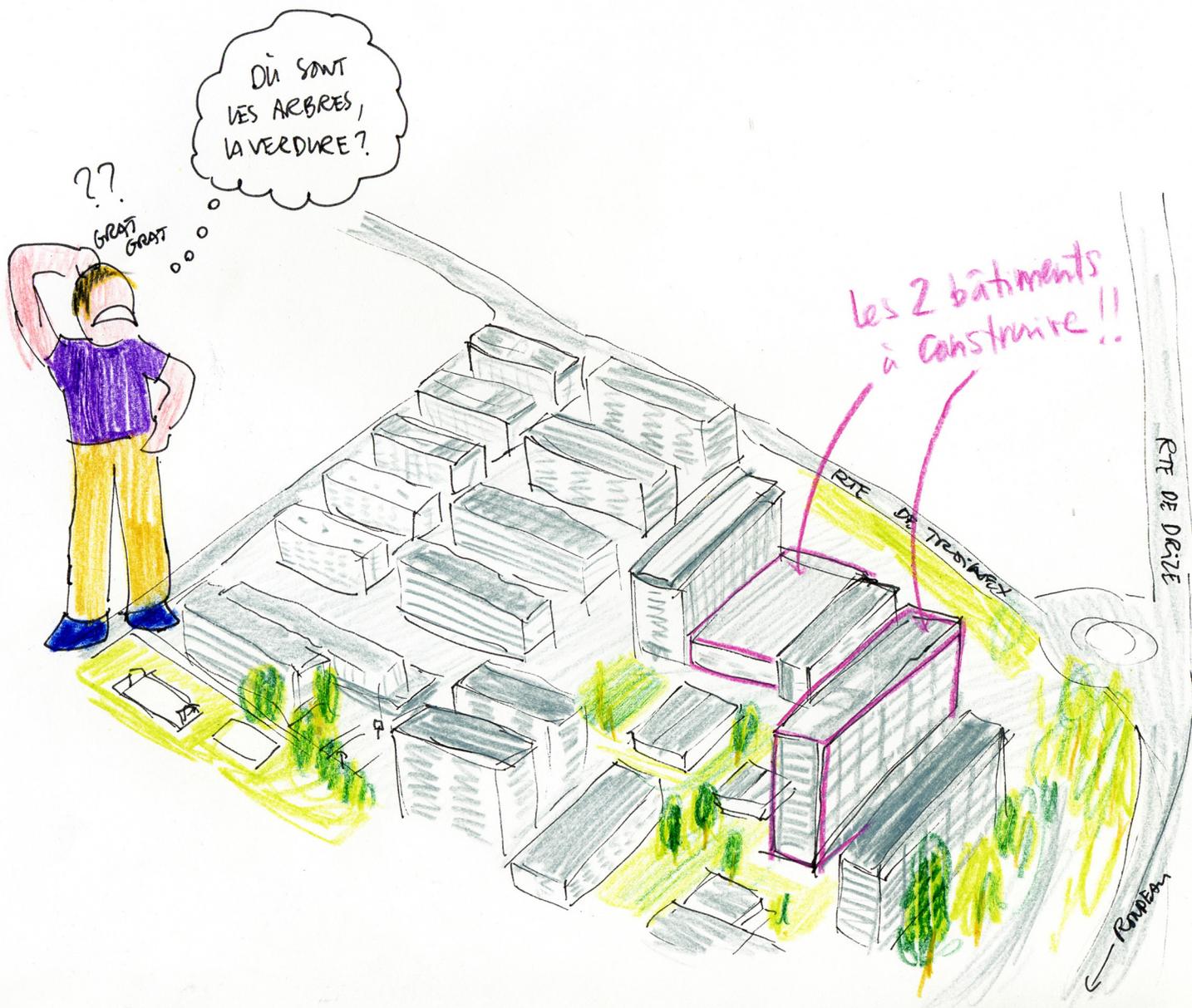
demandent

que la Commune de Carouge entreprenne tout ce qui est dans son pouvoir pour convaincre l'État - législatif et exécutif - de sursoir à sa décision de construire un bâtiment supplémentaire sur le site Battelle . Cela afin de :

- **reprendre la réflexion dans un cadre plus large incluant, entre autres, le déplacement des activités de l'Université de Genève du site en question vers l'axe de l'Arve,**
- **libérer de l'espace pour l'autre haute école (HES),**
- **préserver l'essentiel de la végétation de l'ancienne campagne Grange-Collomb,**
- **éviter de créer un fait accompli hautement regrettable d'un point de vue urbanistique.**

Carouge, le 27 novembre 2009

[Pétition soutenue par tous les partis représentés au CM - le 11 décembre 2009]



Annexe 1
Les étapes
vers un
nouveau Plan
de quartier
(PLQ) de la
Tambourine

37

«Perspective» proposée par l'Etat

Association du Quartier de La-Tambourine (AQT)

Route de La-Tambourine 15 - 1227 CAROUGE

Au Conseil administratif de la ville de Carouge
Place du Marché 14
1227 CAROUGE

Carouge, le 30 avril 2009

Concerne : aménagement du quartier et cohésion sociale

Madame la Maire,
Messieurs les Conseillers administratifs,

Notre association a initié lors de sa dernière assemblée générale en mars de cette année un processus de réflexion autour de l'aménagement du quartier qui poursuit un double objectif.

D'une part, il doit aider les habitants à préciser leur vision de l'aménagement et de l'organisation de l'espace public de leur quartier, notamment la place centrale, que nous réclamons depuis fort longtemps. Cette «place» est actuellement un terrain vague, occupé par des parkings et deux petits bâtiments où étaient logés des labos et ateliers de la défunte fondation Battelle. Quelle allure doit avoir cette place ? Bétonnée avec des parkings en-dessous ou en terre battue avec des grands arbres (les existants) et une fontaine? Quels équipements collectifs doivent s'y trouver : un bistro, un dépanneur, un coiffeur ?

Cette réflexion d'autre part, devant inclure aussi les questions de circulation des piétons et des vélos, l'accès aux transports publics, etc., permet d'aborder la question bien plus délicate de la cohabitation des différentes populations dans notre quartier. Le premier PLQ voulait la mixité des activités et donc des populations. Il y aura des centaines d'étudiants qui viendront suivre des cours à Battelle. Il y a des logements d'étudiants à côté de l'école primaire. Parmi les logements construits, il y a également une grande variété : à côté d'appartements en propriété privée, il y a des logements à loyers libres, des coopératives et des LUP. Que faire pour que ces populations très différentes se rencontrent avec respect et ne se referment pas sur elles-mêmes ? Que faire pour améliorer la convivialité ?

Actuellement, il n'y a pas ou peu de problèmes dans le quartier. Mais la situation peut changer et certains groupes d'habitants pourraient être tentés de se replier sur eux-mêmes et réclamer des mesures drastiques.

A l'issue de ce processus devrait en conséquence se dégager à la fois une vision de l'aménagement extérieur de notre quartier ainsi que des pistes de travail permettant de préserver ou de donner à notre quartier une certaine

cohésion sociale. Comment s’y prendre pour que le quartier – inexistant encore il y a neuf ans et comportant sous peu près de 2000 habitants – reste ou devienne un quartier où il fait bon vivre?

Pour réussir dans cette expérience nous avons besoin de votre collaboration.

A l’image de ce qui se faisait aux Acacias et d’autres quartiers ou communes du canton, nous souhaitons démarrer avec des journées d’échanges sur l’avenir du quartier qui doivent déboucher sur des propositions et projets dont la réalisation doit être négociée avec les autorités. Le service LePoint du DIP est d’accord de nous soutenir dans ces démarches. Les ateliers de réflexions avec les habitants peuvent avoir lieu en automne, mais les préparatifs sont à entreprendre avant l’été. Il s’agirait de mobiliser les différents professionnels qui interviennent dans le quartier : Conseil d’établissement scolaire, Maison de quartier, travailleurs hors mur, mais aussi de solliciter les étudiants qui y vivent et qui y travaillent dans des institutions comme l’université ou la HEG.

Ces différents idées ont été déjà évoquées lors du débat à l’assemblée en présence de plusieurs de ces professionnels et de deux membres du Conseil administratif dont nous remercions la venue. L’AQT souhaiterait en conséquence que la Commune s’implique également dans ce processus. Nous envisageons d’aboutir au bout du compte à *un contrat de quartier* formalisant en quelque sorte l’engagement mutuel entre les habitants du quartier et la Commune, future propriétaire et gestionnaire des espaces publics.

Selon le calendrier communiqué en février de cette année par M. G. Albert du DCTI, il est prévu que le PLQ révisé de notre quartier sera entériné par le Conseil d’État à la fin de cette année. C’est à ce moment qu’un mandat sera attribué à un bureau d’architectes pour un projet d’aménagement extérieur du quartier. Il est évident que nous aurions préféré une étude de ce type avant l’adoption définitive du PLQ. Néanmoins, il est clair que nous sommes opposés à une étude qui se ferait sans notre participation et qui ne tiendrait pas compte des résultats de notre démarche commune.

En espérant, que notre demande d’un engagement important de la part de la Commune pour le nouveau quartier de la Tambourine, trouve bon accueil auprès du Conseil administratif, nous vous présentons, Madame la Maire, Messieurs les Conseillers administratifs, nos meilleures salutations.

Pour l’Association du Quartier de la Tambourine (AQT) :

Mme Nathalie VIMIC

Armin MURMANN

Copies :

- M. Laurent Duruz, Le Point/DIP - - M. Georges Albert, DCTI - Mme Saliha Kerboua, Direction d’établissement scolaire La Tambourine



Ville de Carouge
Conseil administratif

Place du Marché 14
1227 Carouge
Tél. 022 307 89 87
Fax 022 342 53 29
www.carouge.ch

CAROUGE

le bon côté de la ville

Association du Quartier de la Tambourine
Route de La-Tambourine 15
1227 Carouge

Carouge, le 21 septembre 2009

N/réf. : FB/fb

Aménagement du quartier et cohésion sociale

Mesdames, Messieurs,

Vous aviez adressé à notre Conseil un courrier en date du 30 avril dans lequel vous nous faisiez part de différentes observations et des questions que vous vous posiez quant à l'aménagement du quartier de la Tambourine. Vous souhaitiez mettre en place un contrat de quartier qui serait l'aboutissement d'ateliers de réflexion conduits avec les habitants et les associations.

Le Conseil administratif a souhaité pouvoir se renseigner sur les modalités d'un tel contrat de quartier en examinant notamment les expériences effectuées à Vernier et en Ville de Genève, ce qui explique que nous n'avons pu vous répondre plus rapidement.

Les problèmes que vous soulevez dans votre courrier concernent principalement des questions d'aménagement du quartier. Vous citez la question lancinante de la place publique, ainsi que de circulation au sens large.

Or, si nous partageons votre point de vue sur la nécessité de trouver des solutions satisfaisantes aux problèmes que vous évoquez, il nous apparaît que le contrat de quartier, en tant que tel, n'est pas le meilleur outil pour y faire face, si l'on considère les échéances et les contraintes de ce dossier.

Compte tenu de votre décision de mettre en place dès cet automne des ateliers de réflexion, nous vous proposons de nous faire part de vos conclusions que nous nous engageons d'ores et déjà d'examiner avec le plus grand soin. La qualité de la collaboration entre votre association et notre Conseil devrait garantir à nos échanges des issues positives.

L'engagement citoyen des habitants et des associations du quartier de la Tambourine est très important et nous savons qu'il concourt grandement à la qualité de vie de cette partie de Carouge. Au delà des questions d'aménagement, nous souhaiterions reprendre avec vous cette question du contrat de quartier avec la volonté d'avoir des objectifs et une méthodologie partagée.

Aujourd'hui, comme vous l'avez constaté, nous sommes parvenus à un accord avec l'Etat de Genève pour apporter dès cette dernière rentrée scolaire davantage de sécurité autour de l'école par différents aménagements. La Maison de quartier de Carouge, la biblioquartier et l'EVE des Grands Hutins devraient aussi participer à renforcer la cohésion de votre quartier ainsi que de permettre aux habitantes et habitants de Carouge de mieux découvrir une partie souvent méconnue de notre commune.

Nous vous souhaitons plein succès dans vos ateliers de réflexions dont nous nous réjouissons par avance de connaître les conclusions.

Nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus cordiales.

Au nom du Conseil administratif



Jean-Pierre AEBI
Maire

Ville de Carouge
Conseil administratif
Place du Marché 14
1227 Carouge

Carouge, 29 octobre 2009

Annexe 2
Réponse à
la Commune
de Carouge
29oct09

Aménagement du quartier et cohésion sociale

Monsieur le Président,
Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Nous avons bien reçu votre lettre du 21 septembre dans laquelle vous répondiez à notre demande de collaboration dans le cadre de nos réflexions sur l'aménagement et la cohésion sociale du quartier de la Tambourine.

L'aménagement et la vie du quartier sont intimement liés. Bien que l'aménagement du quartier ne soit pas uniquement du ressort de la commune, elle sera néanmoins fortement impliquée lors de cette ultime étape d'urbanisation du quartier à travers la révision du PLQ, de l'aménagement extérieur, de la définition du domaine publique, etc. Quant à la cohésion sociale du quartier elle ne peut que constituer un enjeu majeur pour la commune. Ceci dit, nous regrettons quelque peu la frilosité de la commune d'entrer maintenant en matière sur notre requête, mais, comme vous l'annoncez dans votre réponse ce n'est que partie remise.

Comme vous l'avez appris entre temps, nous allons organiser nos Ateliers de l'Avenir (AA) à la fin du mois de novembre. L'annonce a été faite lors de la fête d'inauguration de la MQ et de l'EVE et une première réunion de préparation a eu déjà lieu mi-septembre avec plus de vingt participants. Le moment choisi nous paraît propice, car les immeubles du quartier, dédiés au logement, sont tous

construits, le DCTI prépare pour les mois à venir une nouvelle version du PLQ en révision et un mandat d'étude pour l'aménagement extérieur a été confié au bureau Oberson.

Dans l'immédiat nous voudrions vous soumettre trois demandes.

Pour l'organisation et le bon déroulement des AA nous avons besoin d'un soutien logistique. En nous mettant à disposition l'aula de l'École de la Tambourine vous avez déjà répondu positivement à notre plus grand problème, étant donnée que la salle au rez de la MQ s'avère trop petite pour la tenue des AA.

Par ailleurs, nous espérons pouvoir s'appuyer pour des tâches de rédaction (et d'autres besognes) sur l'équipe de la MQ qui s'est déjà déclarée prête à participer aux AA et de nous accueillir pour le repas de midi.

Lors des AA il sera certainement question des problèmes liés à la vie du quartier. Si nous n'avons pas encore eu de problèmes récurrent de cohabitations, la cohésion sociale du quartier est une de nos préoccupations majeur. La commune a donc tout intérêt à participer (ou à assister) sous une forme ou sous une autre aux AA. C'était du reste le sens de notre invitation à la séance de préparation que nous avons envoyée aux services sociaux de la commune, notamment aux TSHM. Nous allons prochainement reprendre contact à ce sujet avec le service concerné.

Dans votre lettre vous nous invitez à vous faire part des conclusions des AA. Cela est, bien entendu, notre intention et nous sollicitons d'ores et déjà une rencontre avec le Conseil administratif pour présenter les projets issus des AA. Ces derniers pourront ainsi constituer le point de départ pour des discussions autour d'un éventuel contrat de quartier. Ce qui nous paraît dès maintenant déterminant est que les conclusions des AA soient un matériaux réflexif engageant tant les habitants que les autorités. Il faudrait absolument éviter de s'arrêter avec la publication d'une belle brochure qui serait «schubladisée» par la suite.

En espérant que nos requêtes trouvent bon accueil auprès de votre Conseil, nous vous adressons, Monsieur le Président, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, nos meilleures messages.

Au nom de l'AQT

Jean-Louis Johannides

Armin Murmann

Copie : MQ de Carouge

Association du Quartier de La-Tambourine (AQT)

Route de La-Tambourine 15 - 1227 CAROUGE

Aux professionnels intervenant dans le quartier de La-Tambourine

Carouge, le 27 août 2009

Concerne : aménagement du quartier et cohésion sociale

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Notre association a initié lors de sa dernière assemblée générale en mars de cette année un processus de réflexion autour de l'aménagement du quartier qui poursuit un double objectif.

D'une part, il doit aider les habitants à préciser leur vision de l'aménagement et de l'organisation de l'espace public de leur quartier.

Cette réflexion d'autre part, devant inclure aussi les questions de circulation des piétons et des vélos, l'accès aux transports publics, etc., permet d'aborder la question bien plus délicate de la cohabitation des différentes populations dans notre quartier. Le premier Plan localisé du quartier de 1994 - encore en vigueur - voulait la mixité des activités et donc des populations. Il y a des centaines d'étudiants qui suivent des cours à Battelle. Il y a des logements d'étudiants à côté de l'école primaire. Parmi les logements construits, il y a également une grande variété : à côté d'appartements en propriété privée, il y a des logements à loyers libres, des coopératives et des LUP. Que faire pour que ces populations très différentes se rencontrent avec respect et ne se referment pas sur elles-mêmes ? Que faire pour améliorer la convivialité ?

A l'issue de ce processus devrait en conséquence se dégager à la fois une vision de l'aménagement extérieur de notre quartier ainsi que des pistes de travail permettant de préserver ou de donner à notre quartier une certaine cohésion sociale. Comment s'y prendre pour que le quartier – inexistant encore il y a neuf ans et comportant sous peu près de 2000 habitants – reste ou devienne un quartier où il fait bon vivre ?

Pour réussir dans cette expérience nous avons besoin de votre collaboration.

A l'image de ce qui se faisait aux Acacias et d'autres quartiers ou communes du canton, nous souhaitons démarrer avec des journées d'échanges sur l'avenir du quartier qui doivent déboucher sur des propositions et projets dont la réalisation doit être négociée avec les autorités. Monsieur Laurent DURUZ, consultant au service LePoint du DIP, assumera le bon déroulement de ces ateliers.

Avec son accord, nous vous invitons à participer à une première réunion de préparation. Elle aura lieu le

mardi 15 septembre à 20h
dans les nouveaux locaux de la Maison de quartier à la Tambourine.

L'AQT invite à cette séance, outre le comité de l'APET (Association des parents d'élève de la Tambourine), les différents professionnels qui interviennent dans le quartier : enseignants-es, éducateurs-trices, animateurs-trices et autres travailleurs sociaux et travailleuses sociales des services de la commune.

Les ateliers proprement dit auront lieu fin novembre/début décembre à la Maison de quartier à la Tambourine. Le moment le plus favorable semble une fin de semaine avec trois tranches à trois heures le vendredi soir et le samedi la journée. Nous avons déjà réservé les vendredi/samedi 27/28 novembre et 4/5 décembre. La date exacte sera fixée ultérieurement par la groupe de préparation.

En espérant que notre demande d'un engagement ponctuel, mais néanmoins important, trouve bon accueil auprès de vous, nous vous présentons, Chère Madame, Cher Monsieur, nos meilleures messages.

Pour l'Association du Quartier de la Tambourine (AQT) :

Armin MURMANN

Copie :

- Mme Jeannine de Haller, Conseillère administrative, Ville de Carouge
- M. Laurent Duruz, Le Point/DIP
- M. Georges Albert, DCTI

Pour nous contacter par courriel :

armin@murma.ch

Association du Quartier de La-Tambourine (AQT)

Route de La-Tambourine 15 - 1227 CAROUGE

Aux représentants de la HEG, Université et FULE

Carouge, le 6 septembre 2009

Concerne : aménagement du quartier et cohésion sociale

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Notre association a initié lors de sa dernière assemblée générale en mars de cette année un processus de réflexion autour de l'aménagement du quartier qui poursuit un double objectif.

D'une part, il doit aider les habitants à préciser leur vision de l'aménagement et de l'organisation de l'espace public de leur quartier.

Cette réflexion d'autre part, devant inclure aussi les questions de circulation des piétons et des vélos, l'accès aux transports publics, etc., permet d'aborder la question bien plus délicate de la cohabitation des différentes populations dans notre quartier. Le premier Plan localisé du quartier de 1994 - encore en vigueur - voulait la mixité des activités et donc des populations. Il y a des centaines d'étudiants qui suivent des cours à Battelle. Il y a des logements d'étudiants à côté de l'école primaire. Parmi les logements construits, il y a également une grande variété : à côté d'appartements en propriété privée, il y a des logements à loyers libres, des coopératives et des LUP. Que faire pour que ces populations très différentes se rencontrent avec respect et ne se referment pas sur elles-mêmes ? Que faire pour améliorer la convivialité ?

A l'issue de ce processus devrait en conséquence se dégager à la fois une vision de l'aménagement extérieur de notre quartier ainsi que des pistes de travail permettant de préserver ou de donner à notre quartier une certaine cohésion sociale. Comment s'y prendre pour que le quartier – inexistant encore il y a neuf ans et comportant sous peu près de 2000 habitants – reste ou devienne un quartier où il fait bon vivre ?

Pour réussir dans cette expérience nous avons besoin de votre collaboration.

A l'image de ce qui se faisait aux Acacias et d'autres quartiers ou communes du canton, nous souhaitons démarrer avec des journées d'échanges sur l'avenir du quartier qui doivent déboucher sur des propositions et projets dont la réalisation doit être négociée avec les autorités. Monsieur Laurent DURUZ, consultant au service LePoint du DIP, assumera le bon déroulement de ces ateliers.

Avec son accord, nous vous invitons à participer à une première réunion de préparation. Elle aura lieu le

mardi 15 septembre à 20h
dans les nouveaux locaux de la Maison de quartier à la Tambourine.

L'AQT invite à cette séance, outre le comité de l'APET (Association des parents d'élève de la Tambourine), des représentants de l'Université, de la HEG et de la FULE et les différents professionnels qui interviennent dans le quartier : enseignants-es, éducateurs-trices, animateurs-trices et autres travailleurs sociaux et travailleuses sociales des services de la commune.

Les ateliers proprement dit auront lieu fin novembre/début décembre à la Maison de quartier à la Tambourine. Le moment le plus favorable semble une fin de semaine avec trois tranches à trois heures le vendredi soir et le samedi la journée. Nous avons déjà réservé les vendredi/samedi 27/28 novembre et 4/5 décembre. La date exacte sera fixée ultérieurement par le groupe de préparation.

En espérant que notre demande d'un engagement ponctuel, mais néanmoins important, trouve bon accueil auprès de vous, nous vous présentons, Chère Madame, Cher Monsieur, nos meilleures messages.

Pour l'Association du Quartier de la Tambourine (AQT) :

Armin MURMANN

Copie :

- Mme Jeannine de Haller, Conseillère administrative, Ville de Carouge
- M. Laurent Duruz, Le Point/DIP
- M. Georges Albert, DCTI

Pour nous contacter par courriel :
armin@murma.ch

Le Lignon, le 16 novembre 2009

Association du quartier de la Tambourine (AQT)
Rue de la Tambourine 50
1227 Carouge

À l'attention de
MM. Armin Murmann et Jean-Louis Johannides

François Abbé-Decarroux
Directeur général

téléphone 022 / 388 65 00
courriel francois.abbe-decarroux@hesge.ch

Messieurs,

Nous avons pris connaissance de votre lettre du 9 novembre 2009, invitant les personnes et les institutions intervenant dans le quartier de Battelle/La Tambourine à participer les 20 et 21 novembre prochains à des ateliers traitant de l'aménagement et de l'organisation de l'espace public du quartier.

Comme vous le précisez clairement, dans votre journal annexé à l'invitation, vous considérez que la question des nouvelles constructions planifiées fait partie intégrante de la réflexion menant à la définition qualitative du quartier et, qu'en conséquence, leur destination (implantation, forme, gabarit) doit être susceptible de pouvoir évoluer.

A la veille de l'échéance à laquelle le Grand Conseil doit se prononcer sur le projet de loi d'investissement 10516 prévoyant la construction d'un bâtiment pour la Haute école de gestion, vous comprendrez que nous ne souhaitons pas participer à des discussions dont l'issue pourrait aboutir à la demande de réduire à nouveau le programme prévu pour les Hautes écoles sur ce site, voire même d'annuler ou de différer la construction susmentionnée dont la HES-SO Genève a urgemment besoin.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la révision du PLQ pour lequel vous avez été consultés et pour lequel vous n'avez toujours pas donné votre accord, implique la réduction de 14'000 m² de surface de plancher brut au détriment des constructions d'utilité publique prévues pour l'Université et la HES-SO Genève.

Nous pensons donc avoir fait de substantielles concessions en la matière. De notre point de vue, le seuil des droits à bâtir sur ce site ne peut en aucun cas être abaissé à nouveau, sans compromettre définitivement notre développement et le projet de réaliser sur ce site un campus regroupant l'Université et les HES.

En revanche, dès que la question des droits à bâtir sera stabilisée, nous restons très intéressés à participer à la concertation avec toutes les parties pour définir la meilleure organisation des espaces publics extérieurs, de manière à fixer les modalités de cohabitation les plus appropriées dans l'intérêt d'un fonctionnement harmonieux de ce futur quartier urbain.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous adressons, Messieurs, nos salutations distinguées.



François Abbé-Decarroux

Copie : Mme Magali Dubosson, directrice de la Haute école de gestion



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

RECTORAT

Prof. Pierre Spierer
Vice-recteur
Ligne directe: 022 379 75 45
Pierre.Spiierer@rectorat.unige.ch

AQT
Association de Quartier de la Tambourine
A l'attention de messieurs Armin Murman
et Jean-Louis Johannides
Rue de la Tambourine 50
1227 Carouge

Genève, le 19 novembre 2009 PS/mg

Votre courrier du 9 novembre 2009

Messieurs,

Votre courrier du 9 novembre 2009, nous invitant à participer, les 20 et 21 novembre prochains, à des ateliers traitant de l'aménagement et de l'organisation de l'espace public du quartier la Tambourine, a retenu toute notre attention.

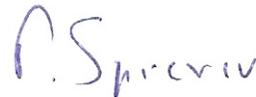
Vous n'êtes pas sans savoir, pour avoir été consulté, que le Plan Localisé de Quartier Grange-Collomb (institut Battelle) est actuellement en révision et que la nouvelle proposition d'aménagement, prévoit une diminution d'environ 14'000 m² de la surface de plancher brut dédiée aux constructions d'utilité publique (HES-SO Genève et Université de Genève), par rapport au plan actuellement en vigueur.

L'Université souhaite que ce nouveau plan localisé de quartier, dont la mise au point est terminée depuis presque une année, soit maintenant approuvé par toutes les parties concernées.

Une fois cette étape franchie et le cadre constructible fixé, nous souhaitons effectivement que le processus participatif, que vous proposez, s'intensifie et qu'une collaboration active, entre tous les intervenants, se mette en place pour définir une organisation cohérente et harmonieuse des espaces publics de ce quartier.

Une fois cette étape franchie et le cadre constructible fixé, nous souhaitons effectivement que le processus participatif, que vous proposez, s'intensifie et qu'une collaboration active, entre tous les intervenants, se mette en place pour définir une organisation cohérente et harmonieuse des espaces publics de ce quartier.

Nous vous remercions de votre compréhension et, vous priant de bien vouloir excuser du retard pris dans notre réponse, nous vous adressons, Messieurs, nos salutations distinguées.



Pierre Spierer

Copie : DIP, Marta Perucchi
HES-SO Genève, François Abbé-Descarroux
FULE, André Morel



jungle urbaine
en bas un parc, en haut du béton
chemins bétonnés ou en boue
trop de constructions
manque de couleurs (2)
pas de local pour jouer de la musique (pop/rock)
manque de terrain pour chiens
manque un marché bio (1)
immeubles trop rapprochés, planter des arbres pour plus d'intimité (3)
sol trop goudronné et bétonné (10)
abandon des espaces autour des unis (3)
pas d'entretien des zones vertes
trop de flaques d'eau dans le chemin en cas de pluie (2)

Post-it CRITIQUES

aménagement

urbanisme irresponsable (> 10 votes)
quartier moche (2)
pas assez d'espaces verts (8)
difficile utilisation des espaces verts (1)
a quand le goudronnage final du dernier tronçon
de la rue de la tambourine
pas de bancs pour se reposer et bavarder (2)
pas de fontaine, pas de pataugeoire (5)
pas de place verte dans le parc pour jouer volley,
badminton, foot...
manque de commerces (7)
manque d'un café/tea room (2)
il manque une place centrale au quartier (5)
urbanisation chaotique (3)
mon environnement est négligé (4)

mobilité

- Pas de parkings visiteurs (4 votes)
- Ras le bol du parking sauvage
- Pas d'amendes pour voitures mal parkées (1)
- Pas assez de parkings [protégés] pour vélos (5)
- Des motos et des vélos pas garés où il faut (2)
- Trop de 4x4
- Trop de voitures (8)
- Trop de parents d'élèves qui viennent en voiture à l'école
- Trop d'étudiants viennent en voiture
- Voie publique non sécurisée et peu identifiable
- Aménagement dangereux de la route d'entrée du quartier (4)
- Route de Drize trop bruyante
- Voitures roulent trop vite (7)
- Descente du bus vers Carouge trop lente (1)
- Pas d'accord avec le bus du chemin Vert (1)
- Chemins piétons impraticables ou manquent (4)

Vie sociale et culturelle

- Pas de lieu de rencontre, place, café (12 votes)
- Il manque un café central
- Pas de centre de vie au quartier pour se rencontrer (3)
- Pas de café, bistrot, resto - sympa (15)
- Les petits ne peuvent pas jouer devant les fenêtres
- Accueil parascolaire de qualité médiocre (6)
- Trop d'enfants dans la rue sachant pas quoi faire (2)
- Pas assez de place pour les jeux des enfants
- Manque d'activités sportives 5 votes
- Manque de projet commun aux différents immeubles (1)
- Manque de fêtes de culture, repas différents
- Mais où est passé l'urbanisme social ?
- Manque de culture (1)
- Implication, se sentir concernés



Pas de réflexion sur l'espace « social » commun dans l'aménagement (4)
Toujours les mêmes qui pensent à la communauté et au lien social
Méconnaissance des habitants (2)
Les différents milieux sociaux ne se parlent pas (2)
Quartier comme les autres
De moins en moins de contact/liens avec les habitants (2)
Mauvaise ambiance
Pas de communication entre ados et adultes (6)
Manque de communication entre « le haut » et « le bas » (4)
Non respect des lieux
Manque de respect, de civilité (4)
Trop de plaintes d'habitants racistes

Trop d'intolérance entre habitants différents (5)
Les râleurs sont jamais là pour trouver des solutions (2)
Trop de chiens, Trop de crottes de chiens (2)
Trop de petits déchets dans les rues
Quelques enfants se baladent dangereusement sur les barrières à 2m de haut de l'entrée de parking
On a eu des cas de pneus crevés volontairement (1)
Trop de trucs cassés, TAG, Barrière arrachée (3)
Trop de voleurs, accès facile pour les voleurs (2)
Insécurité dans le quartier
Pas de sécurité pour les enfants de l'école (2)
Le bruit tard (6)
En été pique-niqueurs ivres qui font scandale dans leurs jardins
Bruit la nuit des étudiants les loger loin des habitations (2)
Des gens crient, arrivent avec des autos-radio très fort (1)
Distributeur de pub à 5h du mat avec moteur allumé
Agora bruyante
Chats qui crient aux fenêtres

relations avec l'extérieur

- Mauvaise communication entre les immeubles et hautes écoles (3)
- Les unis et HES refusent de causer avec les assos du quartier (2)
- Mauvaise réputation du quartier
- Pas assez attractif pour les carougeois du centre : on descend, ils ne montent pas (1)
- Avenir du quartier incertain (1)
- Pas de voirie, nettoyage du quartier (11)
- L'Etat force sans écouter les habitants (9)
- Incapacité des urbanistes de l'État de repenser les anciens plans
- Les autorités nous négligent, nous oublient (2)
- Des travaux sans fin ! (3)
- Commune et État ne s'entendent pas
- Manque de prise de responsabilité des autorités (2)
- Manque d'appui communal



Post-it - PROPOSITIONS

(pas de votes, mais des regroupements)

aménagénial

- De belles plates-bandes fleuries
- Les arbres existants sont respectés par les aménagements (2)
- Un parc à moutons, une ferme, un zoo (3)
- Organiser des jardins familiaux, communaux (2)
- Le parc est continu du haut jusqu'en bas (2)
- La Tambourine, le Central Parc de Carouge
- Un parc tellement beau qu'il apparaît dans les revues
- Un café, un coiffeur, un marché
- De beaux arbres en compensation des travaux
- De l'herbe entre les immeubles pour atténuer le bruit

- Une rivière qui traverse le quartier
- Un grand arbre dans la cour entre EVE et MQ
- On ne construit plus des nouveaux dans le quartier
- Plus de poubelles qui traînent
- Des bancs publics où on peut dormir
- Des toilettes publiques
- Le maintien des deux bâtiments de l'Uni à l'état actuel
- Le bâtiment du commerce au centre a été l'objet d'un concours d'architecture (prix Pritzker !)
- Du sable sur le béton
- Une piscine municipale (couverte) dans le nouveau quartier avec transats (4)
- Une fontaine à pataugeoire pour tous ! Uni - HEG et habitants (3)
- Une grande place commune
- L'architecture classée est respectée
- Un panneau d'informations accessible à tous (2)
- Un chou bistrot (associatif) avec terrasse (5)
- Construire un tea-room au milieu du quartier sur la place arborisée
- Une bâtisse avec bistrot et massages
- Des sculptures à chaque coin de rue (2)
- Une vue sur la Méditerranée
- Une scène culturelle pour de événements tels que la fête de la musique
- « Accrobranches » dans les arbres restants
- Un mur d'escalade, un jardin Robinson (2)
- Infrastructure aménagements sportifs
- Terrain de pétanque (2)
- Un espace pour le skate pour les ados

mobilité douce

- Pas de voiture dans le quartier, le quartier devient 'piéton'
- On rétrécit les routes pour embêter les 4x4
- Routes autour de l'école sécurisées (sans voiture)
- Prévoir des ralentisseurs (gendarmes-couchés)
- Installer une barrière anti-moto devant la MQ et l'EVE





Besoin de places de parking pour les visiteurs
Pistes cyclables à aménager
Parkings et abris pour vélos
Une station de réparation vélos, trottinettes, deux-roues (2)
Aménager des trottoirs le long des voies carrossables
Aménager de beaux chemins (bucoliques) pour les piétons, bien éclairés (2)
Le coeur du quartier est zone piétonne
Bus électrique à fréquence urbaine
Navette vers la future gare CEVA
Un quartier bien desservi par les transports publics
Covoiturage encouragé
Organiser une campagne pour la 'Mobilité douce'

vie sociale et culturelle

Site-web, cybercafé (2)
Forum sur le site web (échange de services, baby-sitting') (2)
Menus de la cantine scolaire sur le site web
Accès WIFI gratuit pour le quartier
Favoriser les échanges de services
Organiser une garde d'enfants les mercredis
Conseil du quartier
Biennale d'art contemporain
Des sculptures interactives décorées, des fresques colorées
Des murs 'éphémères' pour tags
Un calendrier de l'Avent dans chaque allée
Projections de films en plein air - cinéclub
Concours 'Balcons fleuris', parcs et jardins
Fêtes pour chaque saison - culturelles - animations estivales
Thés dansants - repas
Un grand Loto chaque année
Eco-activités - sensibilisation à l'écologie
Un centre de soins - Santé naturelle
Un marché par semaine, et un marché BIO
Cours de Tai-chi sur la place publique



Annexe 4
Les
Participants



Participant(e)s aux AA

AQT-APET - 20/21 novembre 2009

ALBERT Georges (DCTI)

ALEGRIA Emperatriz

BABEL Julien

BONI Aude (Écologie humaine, unige)

CANDIA Claire-Estelle

COSSERON ROUGET Nicole (MQ)

DAIBER Héléna

DE JESUS Manuela

DE JESUS Valter Manuel

DURUZ Laurent (Animation)

FILGUEIRAS Miguel

FUHRER Andreas

GENETTI Huguette

GUTIERREZ Rafael

HAUENSTEIN Cécile

HAUENSTEIN Christian

HERMANN Nicole

JOHANNIDES Jean-Louis

KISSLING Florence

LACHAT Sarah

MALERBA Pasqualina

METRAILLER Caroline (MQ)

MOINE Martine

MURMANN Armin

ORTIZ BAHAMON Margarita

PANABIÈRES Saliha (Directrice établ. scolaire)

PECSI HIRT Elisabeth

PLITT TROILO Barbara (Affaires soc Carouge)

RODRIGUEZ Jorge

ROSSELET Sophie

STASTNY Bohumil

VADI Valérie

WAGNIÈRES David

WAGNIÈRES Rosa

WALZER FILGUEIRAS Laure

Annexe 4
Les
participants

Abréviations

AA	Ateliers de l'Avenir
APET	Association des parents d'élève de la Tambourine
CA	Conseil administratif (de la ville de Carouge)
CE	Conseil d'État (du canton de Genève)
CM	Conseil municipal (de la ville de Carouge)
DCTI	Département des constructions et des technologies d'information
DIP	Département de l'instruction publique
DPN	Direction Paysage et Nature
DT	Département du territoire
EVE	Espace de vie enfantine
FULE	Fondation universitaire pour le logement d'étudiants
GC	Grand Conseil (du canton de Genève)
HEG	Haute école de gestion faisant partie de la HES-SO
LUP	Logements d'utilité publique
MQ	Maison de quartier (de Carouge)
PLQ	Plan localise (d'aménagement) de quartier



Nos remerciements vont à

M. Laurent DURUZ, LePoint/DIP, pour la préparation et l'animation des AA.

La Maison de quartier de Carouge pour son soutien financier et son engagement dans les AA.

La Commune de Carouge pour la mise à disposition de l'aula de l'école de la Tambourine.



Impressum

Équipe de rédaction

Andreas Fuhrer, Jean-Louis Johannides, Florence Kissling, Sarah Lachat, Armin Murmann, Margarita Ortiz Bahamon.

Fabrication

Dessins - Julien Babel

Infographie - mise en page - Huguette Genetti

Crédit photos - Etat de Genève, Armin Murmann.

Impression AQT

Carouge, avril 2010.

Contact

aqt@quartier-tambourine.ch

www.quartier-tambourine.ch

